

Le Gesnois Bilurien

Magazine de la Communauté de Communes



BUDGET 2024

INVESTIR POUR DEMAIN



Ardenay-sur-Mérize · Bouloire · Le Breil-sur-Mérize · Connerré · Coudrecieux · Lombron
Maisoncelles · Montfort-le-Gesnois · Nuillé-le-Jalais · Saint-Célerin · Saint-Corneille
Saint-Mars-de-Locquenay · Saint-Mars-la-Brière · Saint-Michel-de-Chavaignes · Savigné-l'Évêque
Sillé-le-Philippe · Soultré · Surfonds · Thorigné-sur-Dué · Torcé-en-Vallée · Tresson · Volnay

ÇA SE PASSE EN GESNOIS BILURIEN ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



RÉALISATION D'UNE VIDÉO SUR L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

1460 vues en mai



CHANTIERS ARGENT DE POCHE

1812 vues en avril



ANIMATION RELAIS PETITE ENFANCE

1089 vues en avril



WEEK-END CONNECTÉ

1606 vues en mars

SUIVEZ-NOUS SUR :



ET SUR :

WWW.CC-GESNOISBILURIEN.FR



NOUVEAU : LE DISPOSITIF BABY-SITTING

Le service jeunesse du Gesnois Bilurien et le Centre Social LARES ont mis en place un programme destiné à former les jeunes du territoire au baby-sitting. Onze jeunes, âgés de 16 à 18 ans, ont ainsi été formés par la responsable Parentalité du Centre Social LARES, l'adjoint à la Jeunesse de la Communauté de communes, et des professionnelles du Relais Petite Enfance. Ce projet a permis de constituer un réseau de baby-sitters accessible aux parents. Pour les contacter, il suffit de se rapprocher du centre social ou de visiter le site www.cc-gesnoisbilurien.fr. Le centre social transmettra ensuite les demandes aux jeunes formés. Une prochaine session de formation est prévue pour l'automne.

RENSEIGNEMENTS :

POUR LES FAMILLES :

Centre Social LARES :

contact@cslares.fr / 02 43 76 70 25
1 place Jacques Moreau
72450 Montfort-le-Gesnois
www.cslares.fr

POUR LES JEUNES :

Service PEEJ :

service-peej@cc-gesnoisbilurien.fr
02 85 29 92 28
48, rue de Paris- 72160 Connerré
www.cc-gesnoisbilurien.fr

NOUVEAU : L'ESPACE FAMILLE INOÉ

iNoé remplacera le Portail Familles, offrant une gestion simplifiée des inscriptions et réservations pour les accueils périscolaires, extrascolaires et les espaces jeunesse. Accessible depuis n'importe quel appareil connecté à Internet, iNoé permettra aux parents de gérer les inscriptions et réservations en toute simplicité, où qu'ils soient.

Des plaquettes d'informations sont disponibles dans les accueils, auprès de votre mairie et à l'accueil du service PEEJ et de la Communauté de communes. Pour la rentrée, les inscriptions aux activités et la réservation des jours souhaités devront être réalisées sur iNoé.

Les familles dont les enfants fréquentent déjà les accueils recevront un mail du service PEEJ les invitant à se connecter à iNoé. Les nouvelles familles pourront accéder à l'espace via le site de la Communauté de communes. Restez connectés pour l'annonce officielle de l'ouverture d'iNoé, nous vous tiendrons informés via nos réseaux.

Pour toute assistance, contactez le service PEEJ au 02 85 29 92 28 ou par mail à service-peej@cc-gesnoisbilurien.fr.

Informations pratiques sur www.cc-gesnoisbilurien.fr



ÉDITO

Je souhaiterais débiter cet édito en rendant hommage à ceux qui nous ont quittés depuis le début de cette année, élus et agents totalement investis dans leur mission de service public au service de tous. Je pense notamment à Dany Boulay et à Christophe Teulier.

Nous vivons dans un contexte mouvementé dans et hors de nos frontières nationales. Au moment où vous recevrez ce nouveau numéro, de nouvelles élections législatives auront eu lieu suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République, conséquence du résultat des élections européennes du 09 juin 2024. Plus loin, le bruit sourd des bottes semble se rapprocher lentement mais sûrement.

Tout cela n'est pas sans conséquence sur le moral de certains. On le remarque dans l'agressivité dont certains font preuve au quotidien envers les élus et parfois nos agents qui, je le répète ici, les uns et les autres ne sont pas des

punching-balls au service de ceux qui ne se maîtrisent pas ou veulent maintenir à dessein un climat délétère.

La communauté de communes pour exercer ses nombreuses compétences gère un budget conséquent de 12 millions d'euros et je veux assurer ici tous les administrés du territoire qu'élus et agents mettent au quotidien leurs compétences et leur savoir-faire au service de tous avec détermination, courage et abnégation. L'utilisation de chaque euro est pesée, réfléchi et lorsqu'une augmentation est nécessaire, elle l'est parce qu'elle conditionne le fonctionnement de services. Je prends comme exemple le service de traitement des ordures ménagères qui a subi une augmentation substantielle mais inévitable puisque toutes les composantes de ce service sont impactées par les différentes hausses qui ont touché à la fois les salaires mais également les secteurs de l'énergie, des services mais également subi une baisse importante sur la vente des produits recyclables.



Je conclurai en remerciant les nombreuses entreprises de notre territoire qui maintiennent et créent l'emploi par leur dynamisme et qui trouveront auprès de notre club d'entreprises du Gesnois Bilurien, l'accueil, la bonne humeur, l'accompagnement si besoin mais surtout du lien indispensable grâce au nouveau bureau piloté par Jérémy Aucagne, Président récemment élu.

J'espère que la météo de cet été sera clémente et dans cette expectative, je vous souhaite de très bonnes vacances.

André PIGNÉ

Président de la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien

BUDGET 2024

FONCTIONNEMENT : 11 936 711,57 €

RECETTES

3,6%	Autres produits
5,3%	Excédent reporté
14,6%	Dotations, subventions et participations
21,9%	Impôts et taxes
25%	Produits des services
29,6%	Fiscalité locale

DÉPENSES

Charges financières	0,9%
Charges à caractère général	4,5%
Dépenses d'ordre	8,1%
Atténuation de produits	20,7%
Autres charges de gestion courante	30,4%
Charges de personnel (139 agents)	35,4%

SOMMAIRE

- 04 Le guichet unique
- 05 Retours d'expérience sur le dispositif HTH
- 06 Budget 2024
- 07 Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- 07 Ma Prime Rénov'
- 08 Les nouvelles installations à Sittellia
- 09 Mobilités
- 09 Bouloire : redynamisation commerciale du centre-bourg
- 10 11 Les rendez-vous de l'été à venir
- 12 Sortons en Gesnois Bilurien

Magazine d'information de la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien

Parc des Sittelles 72450 Montfort-le-Gesnois | Tél. 02 43 54 80 40 | contact@cc-gesnoisbilurien.fr | www.cc-gesnoisbilurien.fr

Directeur de la publication : André Pigné | Commission Communication : Christophe Pinto, Chantal Buin, Martine Evrard, Cyril Séchet, Catherine Tireau et Josette Tremier |

Rédaction : Nicolas Maudet, Christophe Pinto, Cyrille Ricordeau et service Communication | Mise en page : service communication | Crédit photos : CC Le Gesnois

Bilurien, Freepik, Pays du Perche Sarthois | Impression : IPL à Conneré : 02 43 89 70 79 | Distribution : La Poste | Diffusion : 13 603 exemplaires

PETITE ENFANCE

LE GUICHET UNIQUE

INFORME LES PARENTS ET FUTURS PARENTS SUR LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL DISPONIBLES EN GESNOIS BILURIEN. AUREORE, CLÉMENCE, ALINE ET AURÉLIEN NOUS EXPLIQUENT CE NOUVEAU SERVICE EN RÉPONDANT À NOS QUESTIONS.



116

demandes reçues depuis l'ouverture du guichet unique au 1^{er} janvier 2024

60 DEMANDES
en accueil collectif (crèches)

56 DEMANDES
en accueil individuel
(assistantes maternelles)

AUREORE NOUS RÉPOND POUR LE GUICHET UNIQUE

Pendant 10 ans, Aurore a exercé en tant qu'assistante maternelle, puis dans un foyer enfance et jeunesse dans un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie. Elle a intégré la Communauté de communes du Gesnois Bilurien en août 2023.

Pourquoi s'adresser au guichet unique ?
Le guichet unique du Gesnois Bilurien centralise toutes les demandes d'accueil collectif ou individuel du jeune enfant de 0 à 3 ans. Il permet de recevoir toutes les familles du territoire et ainsi leur proposer des solutions d'accueil adaptées pour leurs enfants, en fonction de leurs besoins, de leurs envies et des possibilités d'accueil. Le service accompagne les parents ou futurs parents tout au long de leur parcours. Lorsque le choix se porte sur l'une des 4 crèches, en accueil collectif, nous effectuons ensemble les pré-inscriptions auprès de ces structures. Si les

familles optent pour de l'accueil individuel chez une assistante maternelle, nous transmettons la liste des professionnelles agréées.

CLÉMENCE NOUS RÉPOND POUR LA CRÈCHE À LOMBRON

Depuis 3 ans, Clémence est titulaire du diplôme d'État d'éducatrice de jeunes enfants (EJE). La crèche "Les Quéniaux" située à Lombron fonctionne en marché de prestation de service confié au Centre Social LARES. Nous sommes une équipe de 9 professionnels encadrant jusqu'à 18 enfants simultanément. Notre établissement compte environ 35 enfants inscrits, répartis entre places occasionnelles et permanentes. Nous avons, le cas échéant, des places d'urgence.

Comment le guichet unique facilite-t-il votre mise en relation avec les familles ?

Les familles découvrent notre structure par le biais du Guichet Unique. Les différents modes d'accueil disponibles sur le territoire leur sont présentés. S'ils sont intéressés par l'une des 4 crèches, le Guichet Unique les accompagne afin de pré-inscrire leur enfant à la structure, ce qui nous permet d'avoir toutes les informations nécessaires avant leur visite à la crèche. Cette procédure les rassure avant notre rencontre.

Votre quotidien professionnel est-il simplifié par ce nouveau service ?

La mise en place du guichet unique réduit le nombre de visites sans suite. Les parents ou futurs parents viennent à nous suite à l'orientation du service dédié de la Communauté de communes, dans le but de visiter les lieux et éventuellement d'obtenir

des informations complémentaires. La validation des inscriptions est actée par une commission d'attribution. La seule question soulevée concerne la gestion des tranches d'âge. Par exemple, nous avons rencontré le cas d'un bébé âgé de 13 mois, qui était considéré comme trop âgé pour la catégorie « bébé » (2 à 12 mois), mais trop jeune pour être dans la catégorie des moyens. La commission a donc revu ces tranches d'âge pour permettre une certaine souplesse dans leur application.

ALINE ET AURÉLIEN NOUS RÉPONDENT EN TANT QUE PARENTS

Ils résident sur le territoire depuis plus de 15 ans et ont fait appel au Guichet Unique pour les aider à trouver le mode d'accueil le plus adapté à leurs besoins.

Selon vous, quels sont les atouts de ce nouveau service ?

Le service du guichet unique nous a facilité la recherche du mode d'accueil idéal en fournissant des informations sur les crèches et les assistantes maternelles disponibles. Grâce à ces données, nous avons pu choisir la solution la plus adaptée à nos besoins, simplifiant ainsi les tâches administratives.

Avez-vous trouvé facilement les informations sur le guichet unique ?

Sur le site internet de la Communauté de communes, une page dédiée à la Petite Enfance est disponible. Cet outil est très intuitif et accessible en tout lieu et à tout moment, rendant les informations faciles à trouver.

Guichet Unique : 48, rue de Paris 72160 Connerré / service-pee@cc-gesnoisbilurien.fr / 02 85 29 92 28
sur www.cc-gesnoisbilurien.fr Rubrique Famille > Petite enfance

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

APRÈS LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LE GESNOIS BILURIEN ET LE FLORE HABITAT JEUNES EN OCTOBRE DERNIER, PREMIERS RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR NOTRE TERRITOIRE

DELPHINE DANSIN

animatrice HTH, nous présente ce dispositif destiné à faciliter l'hébergement temporaire des jeunes.

Intervenante socio-éducative, Delphine est entrée dans l'association du Flore Habitat Jeunes un peu avant la fin de ses études en 2021. Elle nous présente cette association de loi 1901 qui propose des logements et de l'hébergement temporaire chez l'habitant pour les jeunes de 15 à 30 ans, qu'ils soient apprentis, étudiants, salariés ou stagiaires et rencontrant des difficultés liées à l'accès au logement.

Sur l'ensemble des jeunes hébergés, la moitié n'est pas du département, ni même de la région. **Le tarif de la nuitée est fixe** et d'un montant de 15€ (17€ en période hivernale), dans la limite de 270€ par mois (290€ en période hivernale).

Quels sont les critères pour devenir un hébergeur ou un hébergé ?

■ **Pour devenir hébergeur**, son logement se doit d'être salubre, qu'une chambre, de 9m² ou plus, soit inoccupée, que le jeune ait accès à une cuisine

et à une salle de bain. Enfin, l'hébergeur doit avoir une fibre sociale. Il est important que la personne qui ouvre ses portes le fasse pour de bonnes raisons.

■ **Pour être un hébergé**, il faut avoir entre 15 et 30 ans, avoir décroché un stage, une formation ou un emploi sur le territoire et être d'accord avec cette solution d'hébergement. En ce qui concerne le moyen de locomotion, l'hébergeur peut mettre à disposition un vélo, une trottinette, etc, ou à l'in-

verse, permettre à l'hébergé, qui possède un moyen de locomotion, d'en faciliter son stationnement et son utilisation.

Quels sont vos objectifs en Gesnois Bilurien ?

Nos objectifs majeurs sur votre territoire sont surtout d'accroître le nombre d'hébergeurs, de créer du lien social entre les habitants et les jeunes, de ne pas freiner les jeunes dans la recherche de stages, de formations ou de travail et de redynamiser les entreprises locales avec des jeunes motivés.



Vous souhaitez devenir hébergeurs ou vous recherchez une solutions de logement temporaire ?

Contactez le Flore Habitat :

02.43.81.27.55
de 9h30 à 21h30

contact@leflore.info

www.flore-habitatjeunes.org

LÉANA, 20 ANS, ÉTUDIANTE À DUNKERQUE.

Actuellement en Master d'Éthologie, Léana effectue un stage de 2 mois au sein du parc animalier du Domaine de Peschery.

Pourquoi avez-vous décidé d'utiliser le service Hébergement Temporaire chez l'Habitant ?

Mon père a découvert ce service via la mairie du Breil-sur-Mérize. Le coût pour se loger étant plus abordable par ce biais, nous avons immédiatement contacté Le Flore Habitat Jeunes. De plus, le fait d'être hébergée par des personnes sélectionnées par l'association était rassurant.

Comment s'est déroulée votre expérience en tant qu'hébergée chez l'habitant ?

Je loge chez Rose et Rodolphe depuis plus de 2 semaines et tout se passe à merveille. Nos repas communs facilitent les échanges sur nos journées et les activités locales à envisager. Je compte rester en contact avec eux car des liens se sont créés et ils continueront à se développer tout au long de nos deux mois de cohabitation. Je recommande cette solution d'hébergement à tous les jeunes à la recherche d'un logement pour des périodes déterminées. À mon retour dans le Nord, je partagerai mon expérience avec mes proches. Il y a un véritable échange avec les hébergeurs, que ce soit à travers la découverte de spécialités culinaires, la création de liens sociaux ou l'exploration d'une région.

ROSE ET RODOLPHE, 50 ET 48 ANS.

Elle travaille comme serveuse et aide-ménagère, tandis que son conjoint est préparateur de commandes.



Rose et Rodolphe hébergent Léana durant son stage au domaine de Peschery.

Pourquoi avez-vous choisi de devenir hébergeurs ?

Nos enfants sont désormais adultes et ont quitté le nid familial recomposé. Nous disposons donc de l'espace nécessaire pour accueillir un jeune en recherche de logement temporaire et nous aimons rendre service.

Comment avez-vous découvert Le Flore Habitat Jeunes et pourquoi avez-vous choisi de collaborer avec eux ?

Nous avons découvert l'association au travers d'articles sur internet et dans la presse locale. Après avoir examiné ce qu'elle proposait, nous avons décidé de franchir le pas et de les contacter. Dès le début, nous avons été en contact avec une personne très accueillante. Elle a su dissiper nos doutes concernant le fonctionnement du service. En cas de questions, nous pouvons les joindre et obtenir rapidement une réponse.

Avec cette première expérience, êtes-vous davantage enclin à renouveler l'accueil d'un jeune à l'avenir ?

Après cette première expérience avec Léana, qui se déroule merveilleusement bien, nous sommes non seulement ouverts mais aussi enthousiastes à l'idée d'accueillir un autre jeune.



BUDGET 2024

3 QUESTIONS À DAMIEN CHRISTIANY

Vice-président en charge des finances

1 QUELLE EST LA PHILOSOPHIE DE TRAVAIL QUI A CONDUIT À LA CONSTRUCTION DU BUDGET 2024 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Nous sortons d'un exercice 2023 plutôt intéressant avec un résultat de clôture de plus de 968 000 €. Toutefois, d'un point de vue financier, les années passent mais elles ne se ressemblent pas nécessairement. Pour 2024, il était nécessaire de prendre en compte de nouvelles obligations légales et réglementaires en matière de charges de personnels. Par ailleurs, nous avons fait le choix collectivement de procéder à une augmentation de la tarification en matière de services péri et extra scolaires compte tenu de la croissance constante du service. Le coût du service incombe principalement à la Communauté de communes, soutenue financièrement par la CAF, les utilisateurs n'étant facturés qu'à hauteur de 35% du coût réel du service. Enfin, il nous revient d'être résolument prudents sur l'évolution de nos recettes de fonctionnement. Après la hausse de 7,1% des bases de fiscalité en 2023, liée à l'effet inflationniste constaté sur les prix, nous envisageons une stagnation de la recette en 2024. Le soutien de l'État en 2023 pour compenser la diminution de notre volume d'épargne, toujours liée à l'inflation, ne sera pas reconduit en 2024. Aussi, prudence est belle et bien mère de sûreté !

Le budget de fonctionnement s'établit à 12 millions d'euros, en dépenses comme en recettes ; le budget d'investissement s'établit, quant à lui, à un peu plus de 2 millions d'euros.

2 QUELS SONT LES ENJEUX D'INVESTISSEMENT À RETENIR ?

Nous avons fait le choix de prioriser nos investissements sur une logique de pluri annualité. Cela permet de mieux anticiper notre préparation budgétaire et surtout de préparer l'avenir ! Au titre de 2024, nos investissements seront ciblés autour de plusieurs opérations d'équipements telles que l'extension de l'atelier communautaire, l'aménagement de nos zones d'activités économiques, la rénovation de Sittellia, notamment les vestiaires, l'évolution de notre plan local d'urbanisme intercommunal...

Ces investissements contribuent à renforcer et accroître l'attractivité de notre territoire.

Par ailleurs, nous sommes confrontés à des enjeux de mise aux normes, voire de réhabilitation ou de reconstruction de certains équipements en matière de petite enfance (notamment à Connerré) pour lesquels des

travaux sont indispensables afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

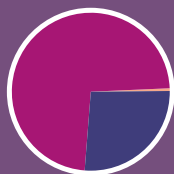
3 POURQUOI AVOIR FAIT LE CHOIX D'AUGMENTER LES TAUX D'IMPOSITION POUR 2024 ?

Le sujet de la fiscalité est toujours sensible, surtout lorsque les taux augmentent ! Nous avons fait le choix, pour 2024, d'augmenter de 3% le taux sur le foncier bâti, le non bâti et sur la taxe d'habitation impactant les résidences secondaires. Cette augmentation sera indolore pour les contribuables du territoire, l'augmentation s'établissant à moins de 10 euros sur une année pour l'ensemble des foyers concernés. Elle est même inférieure à 5 euros pour de nombreux ménages.

La Communauté de communes, comme toutes les collectivités, sort d'une période délicate en matière de hausse significative des charges énergétiques. Certaines communes du territoire ont ainsi vu leur facture énergétique être multipliée par 3 voire par 4 ! D'autres intercommunalités ont été confrontées à des fermetures d'équipements, ce qui, fort heureusement, n'a pas été le cas de notre Communauté de communes. Aussi, cette sensible augmentation nous permet de préserver notre épargne et, par conséquent, notre capacité d'investissement.

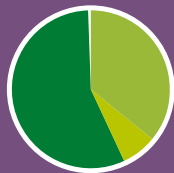
FOCUS

**SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT
du service Petite enfance - Enfance - Jeunesse**



DÉPENSES :

- 73% Charges de personnel
- 26% Charges à caractère général
- 1% Dépenses d'ordre



RECETTES :

- 56,3% Autres produits de gestion courante
- 36,1% Produits des services
- 7,2% Dotations, subventions et participations
- 0,4% Excédent reporté

4 337 352,49 €

80 AGENTS AU SERVICE DE 2400 FAMILLES

- 1 RELAIS PETITE ENFANCE
- 18 ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
- 9 ACCUEILS DE LOISIRS
- 3 ESPACES JEUNESSE
- 2 SÉJOURS EN HIVER
- 9 SÉJOURS ÉTÉ POUR LES ENFANTS
- 5 SÉJOURS ÉTÉ POUR LES ADOS
- 7 CHANTIERS ARGENT DE POCHE

ENVIRONNEMENT

REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

COMPRENDRE LES RAISONS DE LA HAUSSE DES TARIFS

Vous avez remarqué la hausse significative des tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) pour l'année 2024. Cette augmentation se justifie par un certain nombre d'éléments que nous souhaitons détailler et porter à votre connaissance.

UNE NÉCESSITÉ EXPLIQUÉE :

Après des années de stabilité, pourquoi cette hausse des tarifs ? Tout d'abord, il est important de souligner que cette décision résulte d'obligation inévitable. Les élus de votre Communauté de communes ont dû faire face à des défis financiers conséquents. La gestion des déchets, une compétence obligatoire, implique des coûts croissants, exacerbés par l'inflation et les obligations réglementaires.

LA GESTION DES DÉCHETS : UN ENJEU COLLECTIF !

Au sein de notre territoire, la gestion des déchets est assurée par le Syvalorm, un syndicat couvrant plusieurs intercommunalités et communes. Ce service public dédié comprend la collecte en porte à porte, la gestion des déchetteries, le tri, la valorisation et bien d'autres aspects essentiels à une gestion responsable de nos déchets.

LES COÛTS RÉELS :

La réalité financière est complexe. Entre la participation au Syvalorm, les frais bancaires et ceux liés aux situations de surendettement croissantes, les charges pèsent lourdement sur le budget de notre Communauté de communes. L'augmentation des prix des marchés de collecte, des charges de personnel et les investissements nécessaires pour moderniser nos

infrastructures sont autant de facteurs qui ont influencé cette hausse des tarifs.

UNE REOM CALCULÉE :

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères est calculée de manière précise, incluant l'abonnement, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) et le forfait selon le nombre de levées. Cette tarification vise à garantir un financement équitable et à encourager des comportements écoresponsables.

LES NOUVEAUX TARIFS :

Adoptés lors du conseil de décembre 2023, les nouveaux tarifs pour l'année 2024 ont été fixés en tenant compte de l'équilibre budgétaire de la collectivité à hauteur de 13% et des besoins financiers du Syvalorm, à hauteur de 17%. Pour répondre à ces impératifs, une augmentation de 30% sur l'abonnement et de 36% sur le forfait du nombre de levées ainsi que sur le prix de la levée supplémentaire a été décidée.

Nous savons que cette augmentation est une charge supplémentaire pour les administrés mais, il est essentiel de comprendre que ces budgets sont nécessaires à la préservation de notre environnement et à la pérennité de nos infrastructures de gestion des déchets.

Ensemble, continuons à construire un territoire durable, responsable et solidaire.



MA PRIME RÉNOV, DU NOUVEAU !

MaPrimeRénov, c'est une aide de l'État à destination des propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique au sein de leur logement.

L'aide a évolué depuis le 15 mai 2024 puisqu'il n'est plus nécessaire de fournir un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) dans le cadre d'une rénovation par geste de travaux.

Pour connaître les aides auxquelles vous seriez éligible, et pour tous renseignements, contactez l'opérateur conseil sur le territoire du Gesnois Bilurien, Citémétrie au 02 55 44 10 10 (appel gratuit).

Rappelons que la Communauté de communes est engagée dans un programme en faveur de la rénovation de l'habitat.

À l'échelle du Pays du Mans, l'espace conseil de France Rénov c'est le service unique de rénovation énergétique : le SÛRE !

Après deux ans de mise en place, vous êtes plus de 2 000 personnes à avoir contacté la plateforme et à avoir pu bénéficier des conseils de leurs experts !



INSTALLATION DE PORTES AUTOMATIQUES

NOUVELLES INSTALLATIONS À SITTELLIA

Le centre aqualudique Sittellia a récemment achevé des travaux ambitieux visant à moderniser ses installations tout en mettant l'accent sur le bien-être et la sécurité des usagers. Avec un investissement total de 220 255,73€

hors taxes, ces améliorations ont été réalisées en plusieurs étapes, débutant en octobre 2023 pour s'achever en avril 2024, avec un léger retard attribué aux aléas météorologiques.

Le projet s'est articulé autour de six lots distincts pour garantir une approche complète. Le lot 1 a englobé la rénovation de la toiture, son étanchéité, le changement du « skydome » et des puits de lumière dans les vestiaires, contribuant ainsi à une expérience plus sûre et agréable. Le lot 2 a mis l'accent sur l'éclairage en remplaçant celui-ci par des modèles LED équipés de détecteurs de présence, en renouvelant la signalisation lumineuse de sécurité et en installant un éclairage automatique dans les toilettes pour Personne à Mobilité Réduite (PMR).

La modernisation s'est poursuivie avec le lot 3, qui a vu le remplacement des faux plafonds par de nouvelles dalles. Le lot 4 a renforcé la sécurité extérieure en remplaçant les portes manuelles par des portes automatiques. Les travaux ont également inclus le rafraîchissement des peintures de la gaine de ventilation et les murs adjacents au bassin (lot 5), ainsi que des améliorations

de métallerie avec la création d'un local sécurisé pour le stockage du matériel aquatique et d'un portillon anti-retour entre les bassins et les douches (lot 6).

En anticipant les défis futurs, un audit énergétique et technique en 2024 évaluera le bâtiment et les équipements en vue de réduire la consommation énergétique, avec des travaux planifiés pour 2025. Cette étude nous permettra de répondre à l'obligation du décret tertiaire qui prévoit une diminution de nos consommations d'énergie de 40 % d'ici 2030. Divers scénarios de travaux nous seront proposés par le cabinet d'études afin de nous permettre de choisir la solution la plus adaptée à nos besoins.

Ces initiatives attestent de l'engagement continu de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien en faveur de la sécurité et de la modernisation de cet équipement, assurant une expérience optimale pour tous les utilisateurs.



RÉNOVATION DE LA TOITURE

CHANGEMENT DU « SKYDOME »



REPLACEMENT DES FAUX PLAFONDS

RENOUVELLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE

MOBILITÉS, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le Gesnois Bilurien a lancé en novembre 2023 une démarche visant à recenser toutes les actions effectuées ou restant à mettre en œuvre en faveur des mobilités domicile-travail. Cette démarche permettra la rédaction d'un schéma directeur des modes actifs, en d'autres termes un document-cadre qui permettra d'effectuer des travaux dans les communes pour favoriser les modes de déplacements durables (voies cyclables, piétonnes, voies vertes, entre autres).

Le cabinet d'études VIZEA nous accompagne pour prévoir et planifier nos actions. Des ateliers collaboratifs ont été mis en œuvre en présence des élus et de l'ensemble des partenaires conviés à la démarche, dans le but de flécher les itinéraires prioritaires et les zones de danger.

Un diagnostic nous a été remis à l'appui d'une enquête en ligne réalisée de janvier à février 2024.

QUELS SONT LES ENSEIGNEMENTS DE CETTE ENQUÊTE ?

Cette enquête était à destination des habitants du territoire en premier lieu et vous avez été nombreux à y répondre ! Merci à toutes et à tous pour vos contributions !

Une cartographie interactive a permis de correctement renseigner les zones de danger, les aménagements cyclables et piétonniers à développer.

Beaucoup d'entre vous ont indiqué utiliser le vélo principalement pour des activités sportives et touristiques. Par ail-

leurs, 20% des répondants travaillent à moins de six kilomètres de leur lieu de travail.

Les principaux leviers d'actions en faveur de la pratique du vélo, selon les répondants, sont la sécurisation des itinéraires cyclables et le développement du stationnement cyclable.

Il reste donc encore beaucoup à faire pour transformer le vélo d'outil touristique en véritable moyen de locomotion possible et légitime pour le quotidien.

Fin de cette démarche d'études en septembre. Pourra découler de ces diagnostics la mise en œuvre des aménagements prévus, en fonction de notre capacité d'investissement.

A VOS CLICS ET GO... ET MOUV'N'GO !

Des véhicules électriques Mouv'n'Go sont à votre disposition, répartis sur tout le territoire, en particulier à Connerré et Saigné-l'Évêque !



NOUVEAU !

Des applications smartphones sont aujourd'hui disponibles pour tous les habitants du Gesnois Bilurien afin de faciliter les déplacements vertueux !

Le Mans - Sarthe, s'est associé à GEOVELO par Daily pour favoriser la pratique du vélo et du covoiturage sur notre territoire.



BOULOIRE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une convention-cadre avait été élaborée et signée le 5 juillet 2023. Elle avait permis d'inscrire le centre-bourg de Bouloire dans un périmètre prioritaire d'Opération de Revitalisation de Territoires (ORT).

La commune de Bouloire, en plein essor économique, vient d'être lauréate d'un financement de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) !

Ce financement concerne une étude de redynamisation commerciale du centre-bourg de Bouloire, prise en charge à 100% par l'ANCT, et ce dans le cadre du dispositif « Petite Villes de Demain », dont la commune de Bouloire est bénéficiaire depuis 3 ans.

En effet, la sous-préfecture et la Direction Départementale des Territoires (DDT) seront les principales partenaires, ainsi que l'ensemble des chambres consulaires (dont la chambre d'Agriculture), la Communauté de communes et le Département.

Le cabinet Albert & Associés sera chargé d'élaborer un diagnostic et des scénarios d'aménagement avec un plan d'actions, pour permettre de consolider le tissu économique et commerçant en centre-bourg.

Lancement de l'étude depuis le 22 avril 2024 pour une durée de cinq mois, et une remise des livrables fin septembre.

VOUS AVEZ UN PROJET POUR VOTRE ENTREPRISE ?

Contactez Le Gesnois Bilurien au 02 43 54 80 40 ou par mail à economie.tourisme@cc-gesnoisbilurien.fr



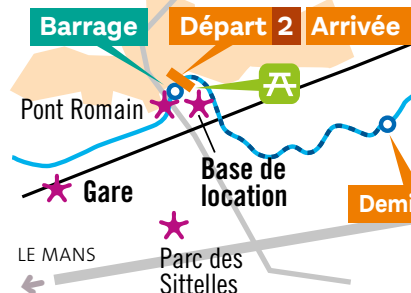
**SPORT
CULTURE
NATURE
ARTS**

**NOTEZ LES
RENDEZ-VOUS
À VENIR**

CANOË-KAYAK SUR L'HUISNE ENTRE CONNERRÉ & MONTFORT-LE-GESNOIS

Inaugurée en 2023 par le Perche Sarthois, la commune de Montfort-le-Gesnois et le Canoë-Kayak Club Fertois, la base de location de kayaks rouvrira ses portes le vendredi 5 juillet pour sa deuxième saison, avec un nouveau partenaire : la commune de Connerré.

MONTFORT-LE-GESNOIS



CONNERRÉ

SCEAUX-SUR-HUISNE
LA FERTÉ-BERNARD

Après une première année où plus de 450 personnes ont pu découvrir la boucle navigable au départ de l'espace du Pont Romain, la base se développe et vous propose un nouveau circuit de 10 kilomètres. **La base de location sera ouverte** le vendredi après-midi de 13h30 à 18h, le samedi et le dimanche toute la journée, de 10h à 18h, du vendredi 5 juillet au dimanche 25 août.

LES PARCOURS PROPOSÉS :

PARCOURS 1 : Boucle-découverte (aller-retour) **3 km - 1h.** Départs jusqu'à 16h30. Rendez-vous au Pont Romain à Montfort-le-Gesnois. Prix unique 6 €.

PARCOURS 2 : (nouveau)

Connerré / Montfort-le-Gesnois

10 km - 3h. Départs : à 14h et 15h les vendredis, à 10h30, 11h30, 14h et 15h les samedis et dimanches. Rendez-vous au Pont Romain à Montfort-le-Gesnois, un transfert en navette vous conduira vers Connerré.

Tarifs : adulte : 14 €, moins de 12 ans : 7 €.

INFORMATIONS :

Chalet, Espace du Pont Romain
72450 Montfort-le-Gesnois.

Réservations en ligne, par téléphone ou au chalet, 07 50 75 73 94 / www.ckc72.fr

VISITES

LES RENDEZ-VOUS DU PAYS DU PERCHE SARTHOIS EN GESNOIS BILURIEN

JUILLET

Dimanche 07 juillet de 9h à 16h environ
Rando Cult' à Savigné-l'Évêque

Lundi 29 juillet à 14h30

Visite ludique "Le château et le centre"
à Bouloire

AOÛT

Samedi 24 août à 17h

Visite du bourg à Savigné-l'Évêque

SEPTEMBRE

Dimanche 08 septembre de 14h30 à 18h

Circuit des 3 églises

Volnay / Saint-Mars-de-Locquenay / Tresson

Du 28 septembre au 20 octobre

LE MONUMENT DU MOIS À LOMBRON

PATRIMOINE & HISTOIRE À L'HONNEUR

Le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois s'associe à la commune pour faire découvrir le patrimoine du village sous toutes ses formes.

**Retrouvez toutes les animations
du Perche Sarthois sur
www.perche-sarthois.fr**

Renseignements au 02 43 60 72 77
ou par mail à perche-sarthois@orange.fr



Visite
de l'église de Volnay



NATURE

L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DES SITTELLES ENCORE OUVERT EN JUILLET

L'Espace Naturel Sensible (ENS) des Sittelles sera accessible au public jusqu'au 31 juillet. Situé au cœur de la Communauté de communes, cet espace exceptionnel vous invite à découvrir et contempler des paysages naturels préservés. Le reste de l'année, l'ENS est fermé pour préserver la biodiversité et respecter le cycle naturel de la faune et de la flore.

L'ENS des Sittelles est un véritable joyau pour les amateurs de nature et de photographie. Les visiteurs sont encouragés à apporter leurs appareils photo et leurs jumelles pour capturer la beauté sauvage et observer la faune et la flore locales. Des sentiers balisés permettent d'explorer les différents écosystèmes présents sur le site.

L'Espace Naturel Sensible des Sittelles est facile-

ment accessible en voiture ou à vélo. Pour ceux qui souhaitent prolonger leur expérience en plein air, le parc des Sittelles, géré par la communauté de communes, se trouve à proximité immédiate et offre une multitude d'activités pour tous les âges :

Aires de pique-nique : parfaites pour un déjeuner en plein air en famille ou entre amis. Des tables et des bancs sont mis à disposition pour votre confort.

Espaces pour les enfants : aires de jeux sécurisées où les plus jeunes pourront s'amuser et se dépenser.

Départs de randonnées : divers parcours pour les amateurs de marche et de nature.

City stade : un espace sportif pour pratiquer diverses activités.

INFORMATIONS :

Lieu : Parc des Sittelles, Montfort-le-Gesnois

Accès : Entrée libre, parking disponible à l'entrée du site

Gratuit



RENTREE 2024 À L'ÉCOLE DE MUSIQUE : INFORMATIONS PRATIQUES

L'école propose des cours pour tous les âges et niveaux, des débutants aux musiciens avancés. Les inscriptions se font via la fiche disponible sur le site de la Communauté de communes.

Consultez les plannings des différents sites (Bouloire, Connerré, Thorigné-sur-Dués, Savigné-L'Évêque) pour choisir vos créneaux.

PERMANENCES

Pour vous aider dans vos démarches, l'École de Musique tiendra des permanences aux dates suivantes :

- Mercredi 26 juin, 10h à 13h à Bouloire
- Mercredi 3 juillet, 16h à 18h30 à Bouloire
- Mercredi 28 août, 10h à 13h à Bouloire
- Mercredi 3 juillet, 10h30 à 12h30 à Connerré
- Vendredi 5 juillet, 17h à 18h30 à Savigné-L'Évêque
- Jeudi 29 août, 16h à 18h à Savigné-L'Évêque

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Vous retrouverez les détails sur les tarifs, plannings et modalités d'inscription sur www.cc-gesnoisbilurien.fr. Pour toute question, contactez-nous par téléphone au 02 43 35 98 11 ou par mail à ecolemusique@cc-gesnoisbilurien.fr

DÉLÉGATION SPORTIVE DU BÉNIN À MONTFORT-LE-GESNOIS

Belle initiative de la commune de Montfort-le-Gesnois qui accueillera la délégation sportive du Bénin du 26 juin au 26 juillet dans le cadre de la préparation aux jeux olympiques.

Afin de faire vivre ce moment sportif de qualité avec les populations du territoire, de nombreuses animations ont été mises en place et notamment en lien avec les écoles volontaires du Gesnois Bilurien sur la première semaine du mois de juillet.



Sortons

EN GESNOIS BILURIEN

LES TROUBLES VILLE

30/31 août à Connerré

Arts de rue, concerts - Gratuit

MUSÉE DU SPORT

3-28 septembre à Connerré

Exposition

FAIS COMME L'OISEAU

06 septembre à Connerré

Cirque acrobatique - Gratuit

L'ÎLE DES ESCLAVES (MARIVAUX)

14 septembre à Connerré

Projection théâtre - Gratuit

MONUMENT DU MOIS

28 septembre à Lombron

L'événement se prolongera jusqu'au 20 octobre.

MOIS DE LA GASTRONOMIE

Du 1^{er} au 19 octobre à Connerré

Ateliers culinaires - Spectacle - Lectures
Animations microfolie

OUVERTURE DE SAISON

06 octobre à Montfort-le-Gesnois (sous réserve)

Entresort ciné-cycliste, parcours théâtre et danse autour
de grandes figures du sport,
activités autour du handi-sport

LA CUISINE

10 octobre 20h30 à Connerré

Humour - 8 euros

L'EFFET DE SOL

19 octobre, lieu à déterminer

Théâtre et Formule 1, accrochez vos ceintures !

CONTES DES FORÊTS

09 novembre à Connerré

Spectacle

COMME SI COMME ÇA

09 novembre à Montfort-le-Gesnois (sous réserve)

Spectacle musical - Toute petite enfance dès 3 mois

LA CHORALE B&B

16 novembre à Connerré

Chant Humour - 8 euros

GROUPE « LA NUIT »

22 novembre à Connerré

Concert - 8 euros

KOSMOS

30 novembre à Bouloire (sous réserve)

Théâtre d'objets sur les débuts de l'univers dès 7 ans

BATEAU

07 décembre, lieu à déterminer

Théâtre d'objets dès 5 ans

Retrouvez toute la programmation culturelle
pour petits et grands sur le Facebook
Sortons en Gesnois Bilurien.

RETOURS SUR LA SAISON HORS LES MURS DU THÉÂTRE EPIDAURE

L'association Théâtre Epidaure a proposé une saison culturelle itinérante en Gesnois Bilurien entre octobre 2023 et mai 2024. Cette saison comprenait 17 représentations accessibles à tous dans 8 communes et 39 séances scolaires dans 9 communes. Les spectacles variés, allant de la danse au théâtre d'objets, ont touché un large public, des tout-petits aux adultes, à travers des communes comme Montfort le Gesnois, Bouloire, et Tresson.



La serpillère
de Monsieur Mutt

La saison a débuté avec l'hommage à Johnny par "Chantal" à Saint-Mars-de-Locquenay. D'autres moments marquants incluent la collaboration entre les élèves de l'atelier de Musiques Actuelles de l'école de musique communautaire et le groupe The Orchid avec une diffusion en direct sur les antennes de la radio Ornithorynque. Des élèves de Connerré ont pu travailler avec un plasticien géographe pour proposer une visite de Connerré "autrement". Un week-end connecté autour du spectacle "Soon" a été organisé avec la médiathèque de Bouloire et le pôle Jeunesse de la Communauté de communes.



The Orchid
avec l'Atelier de Musiques Actuelles

Denis Milon de la Cie Jamais 203 a présenté "La maison aux cactus" dans les médiathèques de Connerré et Bouloire. Des initiatives telles qu'un camion-théâtre pour les écoliers et des ateliers de création en papier découpé pour des accueils de loisirs ont enrichi l'offre culturelle.

Les thématiques abordées ont suscité des échanges intéressants, notamment autour de l'agriculture à Tresson, la mort à Bouloire et les relations hommes-femmes. Cette saison a mis en lumière l'importance du spectacle vivant pour aborder des sujets variés et stimuler la réflexion.

POUR LES VENDREDIS DE BOIS DOUBLÉ, IL RESTE ENCORE UNE DATE !

Rendez-vous à Saint-Célerin au domaine de Bois Doublé. La soirée débutera à partir de 19h. Buvette et restauration sur place pour profiter pleinement de la soirée. Nouveau format : nous vous invitons à un pique-nique ! N'oubliez pas d'apporter votre nappe, chaise pliante et tout ce qui est nécessaire pour passer un moment convivial en plein air. Entrée gratuite

VENDREDI 12 JUILLET : EASY STRIKE, rock